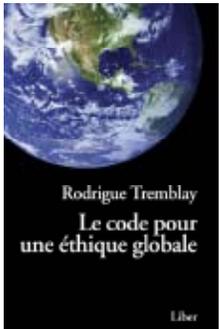


LE CODE POUR UNE ÉTHIQUE GLOBALE :

Vers une civilisation humaniste



À la fin de janvier, paraissait un livre de Rodrigue Tremblay, professeur émérite du Département de sciences économiques à l'Université de Montréal, intitulé « LE CODE POUR UNE ÉTHIQUE GLOBALE » (Éditions Liber, 2009). Dans ce livre, M. Tremblay propose une réflexion sur les questions morales et sur les grands principes humanistes

de moralité humaine. Son message principal est qu'il n'est pas nécessaire d'adhérer à une religion particulière, ni même d'être religieux, pour agir moralement. La nouveauté de l'approche développée par l'auteur est de faire reposer, du moins en partie, les problèmes politiques et économiques tels les guerres, les génocides, la surpopulation et les pandémies sur des causes morales.

Selon M. Tremblay, membre de l'ASDEQ et de son comité des politiques publiques (CPP), il y a présentement une crise de civilisation qui est en fait une crise morale. La vision morale moderne du monde semble soudain s'effriter et céder sa place à des schèmes moraux anciens qui encouragent les conflits et les guerres entre les peuples. Selon M. Tremblay, l'humanité a donc besoin d'un sérieux coup de barre moral pour poursuivre sa marche, dans un contexte de progrès continu et de liberté accrue.

M. Tremblay soutient que, malheureusement, les progrès moraux n'ont pas suivi les progrès technologiques. Plutôt que de parler de choc des civilisations, il propose un choc des idéologies qui a suivi l'effondrement du système communiste. À cet effet, il identifie trois modèles d'idéologies restantes : le capitalisme à l'américaine où le marché solutionne tous les problèmes; la social-démocratie à l'européenne; et les modèles politico-religieux majoritairement installés dans les pays du Tiers-monde.

Pour M. Tremblay, plusieurs des problèmes contemporains, tant économiques que sociaux et politiques, ont comme origine profonde un manque de vision morale de la part de nombreux dirigeants. À titre d'exemple, « la sévérité de la crise économique actuelle est en partie la conséquence de la corruption de l'administration Bush aux États-Unis, laquelle a déréglementé indûment les marchés financiers jusqu'à l'extrême limite ». Les nombreuses faillites bancaires, qui sont à l'origine de la crise financière, auraient pu être évitées si une meilleure diligence avait été suivie en matière de réglementation bancaire. La mondialisation est aussi immorale parce que les bénéfices ne sont pas équitablement répartis.

Puisque les économistes n'ont pas la réputation de se préoccuper du sort de l'humanité, l'ouvrage de M. Tremblay semble aller à contre-courant des pratiques économiques. Cependant, l'auteur affirme que sa démarche se situe dans la foulée des fondateurs de la science économique, entre autres Adam Smith et David Hume, qui ont tous deux rédigé des ouvrages centrés sur la question éthique et qui se demandaient pourquoi les humains ont un sens moral.

Équipe de rédaction

Directeur du bulletin:
Gilles René
Collaborateur:
Charles A. Carrier
Conception et design:
François-Akio Côté
www.asdeq.org

LA CRISE ÉCONOMIQUE MONDIALE VUE PAR ROBERT WARD, ECONOMIST INTELLIGENCE UNIT'S GLOBAL



Le 28 janvier, dans le cadre des Conférences de Québec, plus de 300 personnes du monde politique et des affaires ont entendu Robert Ward, directeur de l'équipe prévisionniste mondiale de l'Economist Intelligence Unit's Global, qui a traité de la crise économique mondiale et de l'avenir économique mondial.

Cette rencontre fut organisée par la direction du Centre des congrès de Québec, avec l'aide de PÔLE Québec Chaudière-Appalaches et du journal Le Soleil.

Après cinq années de boom économique (2003-2007), M. Ward a dit que la présente crise financière mondiale avait peu de précédents en termes de grandeur et de sévérité. Pour la première fois depuis la seconde guerre mondiale, le PIB mondial est négatif; le marché immobilier américain a connu, en 2008, sa chute la plus importante de tous les temps, surpassant celle de la grande dépression des années 1930. De plus, les répercussions de la crise et des politiques non-orthodoxes mises de l'avant pour y remédier vont être ressenties au cours des années à venir, avec d'énormes implications pour les affaires et la politique.

Selon M. Ward, pratiquement aucun pays ne sera épargné des répercussions de la crise puisque la mondialisation a apporté une intégration des économies, résultant ainsi en une grande interdépendance. Si les plans de relance entrepris aux États-Unis, en Chine et ailleurs fonctionnent, l'économie devrait cesser de se détériorer à l'automne 2009 et stagnerait durant les trois derniers mois de l'année. La croissance qui est prévue se manifester en 2010 serait fragile et à peine perceptible, à cause d'un ajustement permanent à la baisse, résultant de la relâche des investissements des sociétés et des mises à pied massives.

La situation ne devrait pas s'améliorer tant que le marché américain de l'habitation ne se sera pas stabilisé. Selon M. Ward, la vraie reprise ne viendrait qu'en 2011.

Les prévisions les plus optimistes de M. Ward se fondent sur l'hypothèse que les importantes mesures fiscales et financières adoptées par la nouvelle administration Obama aux États-Unis et par la Réserve fédérale américaine soient efficaces. Cependant, si la réponse de l'administration Obama n'inspire pas confiance, M. Ward évoque un scénario beaucoup plus inquiétant – la récession pourrait se transformer en dépression et le dollar américain, qui devrait rester relativement fort à court terme, risquerait de s'effondrer. De plus, les risques d'inflation pourraient affaiblir le dollar américain face à l'euro et au yen.

Pour sortir de la crise économique, il faudrait, entre autres : la reprise de la consommation aux États-Unis ; une stabilisation du marché boursier et des taux d'intérêt ainsi que du marché immobilier aux États-Unis ; une montée de l'innovation ; et la fin de l'aversion au risque de la part des investisseurs. M. Ward voit des possibilités uniques pour des sociétés reliées aux infrastructures et à l'environnement.

M. Ward a mentionné les défis considérables que pose à la Chine une transformation de son économie vers une industrie de plus grande valeur ajoutée et moins tournée sur ses exportations. La Chine se doit de favoriser la croissance de la demande intérieure, en plus de créer quelque 20 millions d'emplois par année. Quant à l'avenir de l'Inde, qui a connu une croissance moins fulgurante ces dernières années, M. Ward considère que la jeunesse de sa population lui donne un atout important.

Concernant l'économie canadienne, Robert Ward s'est montré moins optimiste que la Banque du Canada, qui prévoit une récession de courte durée. Même si la situation n'est pas aussi mauvaise qu'aux États-Unis

ou au Royaume-Uni, M. Ward est préoccupé par la forte dépendance des exportations canadiennes vers les voisins du sud. Par contre, les finances publiques, qui sont plus saines qu'ailleurs, donnent au gouvernement canadien une plus grande marge de manœuvre face à la récession. Quant au secteur financier, sa solidité l'aidera à passer à travers la tempête. M. Ward a davantage confiance dans les dépenses d'infrastructures que dans les réductions d'impôt pour injecter de l'argent dans l'économie.

En conclusion, M. Ward a dit que la crise économique de 2008 aura des répercussions pendant encore plusieurs années parce que plusieurs changements sont attendus au cours des prochaines années, à savoir : un retour à la régulation des marchés ; la fin de l'indépendance des banques centrales ; et l'augmentation de la capitalisation des banques. Les gouvernements ont donc l'opportunité de prendre le contrôle sur le système financier et de le remodeler. Cependant, ils devront éviter de tomber dans les pièges de la surrégulation et du protectionnisme s'ils veulent sortir de cette crise.

PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE QUALIFIÉE - UN ENJEU CAPITAL

Le ralentissement de l'activité économique appréhendé en 2009 ne remettra pas en cause la question de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Avec le repositionnement mondial des pôles de production, les besoins de gagner en productivité n'ont jamais été aussi pressants dans les économies industrialisées. Bien que soulevée depuis plusieurs années par les décideurs économiques, la question de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée reste aujourd'hui pleinement ouverte.

C'est pourquoi, le 5 février, l'ASDEQ-Montréal avait organisé une conférence sur « la pénurie de main d'œuvre qualifiée – un enjeu capital », avec comme conférenciers : André Grenier, coordonnateur de l'équipe d'analyse du marché du travail au CETECH à Emploi Québec; et Diane-Gabrielle Tremblay, professeure titulaire à

l'Université du Québec à Montréal et titulaire de la chaire de recherche du Canada sur les enjeux socio-organisationnels de l'économie du savoir. Les conférenciers ont dressé un état de la situation, et élaboré sur l'aménagement nécessaire du temps de travail dans un contexte de faible croissance de la population active.

André Grenier, qui est responsable de l'analyse conjoncturelle et structurelle du marché du travail ainsi que des études prévisionnelles, s'est penché sur « De la surabondance à la pénurie de main-d'œuvre ? Éléments de réflexion » <http://www.asdeq.org/activites/pdf/2009/De-la-surabondance-a-la-penurie-de-main-d-oeuvre-Andre-Grenier.pdf>.

Il a souligné que la population de 15 à 64 ans, qui fournit encore aujourd'hui l'essentiel de la main-d'œuvre, aura bientôt fini de croître et amorcera son déclin en 2013. En 2017, quelques 100 000 emplois de plus qu'en 2007 seront occupés par des personnes de 65 ans ou plus. Malgré la contribution des aînés, le marché du travail québécois aura atteint, en 2017, la limite de sa capacité à accroître l'emploi par manque de personnel disponible. Le taux de chômage poursuivra donc sa décroissance au cours de la période de prévision, pour se fixer à 5,5 % en 2017. Ce sera le taux de chômage le plus bas observé en 50 ans, soit depuis 1967. La croissance de l'emploi se concentrera du côté des services pendant qu'il fera du surplace dans le secteur de la production de biens. D'ici 2017, le nombre de personnes de 65 ans ou plus augmentera de près de 40 %, et les personnes âgées de 85 ans ou plus, verront leurs rangs grossir de plus de 50 %. L'emploi dans les soins de santé et l'assistance sociale devrait augmenter de 1,2 % par année, ce qui est presque trois fois inférieur à la croissance de 3,2 % par année observée au cours des dix dernières années. Les emplois de niveau professionnel devraient connaître le taux de croissance le plus élevé, soit 1,2 % par année. Pour remplacer les personnes retraitées et faire face à la croissance prévue de l'emploi, plus de 1,3 million de personnes devront faire leur entrée sur le marché du travail, dont plus des trois quarts pour remplacer celles qui le quitteront. M. Grenier a terminé sa présentation en citant le professeur Pierre Fortin :

« À long terme, l'évolution démographique n'entraînera pas de pénuries généralisées: il y aura moins de travailleurs disponibles, mais aussi moins de consommateurs. Le principal défi posé par la démographie concernera la santé et les finances publiques, pas le marché du travail ».



Diane-Gabrielle Tremblay, qui est spécialiste des questions touchant l'organisation du travail ainsi que des politiques de main d'œuvre, a présenté « Vieillesse et pénuries d'emploi: vers une nouvelle articulation des espaces de travail et des temps sociaux tout au long de la vie ? »

<http://www.asdeq.org/activites/pdf/2009/Vieillesse-et-penuries-d-emploi-Diane-Gabrielle-Tremblay.pdf>.

Le vieillissement accéléré de la main-d'œuvre est un fait incontournable. Ceci met en lumière la nécessité pour les acteurs économiques de développer des pratiques novatrices en matière de gestion de la main-d'œuvre vieillissante axées sur la rétention. Mme Tremblay a conclu que :

- les travailleurs vieillissants souhaitent l'aménagement de réduction du temps de travail (ARTT), mais on assiste à un débordement du travail sur la vie personnelle ;
- il y a peu de mesures formelles d'ARTT ou de télé-travail en fin de carrière comme en général, mais il y a des mesures informelles telles que le travail à domicile pour rattraper ;
- il y a segmentation entre hommes et femmes, et des différences sectorielles et professionnelles dans les aspirations en fin de carrière ;
- il y a un grand intérêt pour la réduction du temps de travail (RTT) à 4 jours, mais c'est variable selon le niveau de salaire -avec compensation partielle ;
- cependant, il y a peu d'intérêt manifesté par les employeurs - les horaires rotatifs ou variables sont fréquents, mais la demande est pour des horaires flexibles selon les besoins de l'employé ;

- il y a recherche d'autres formules pour l'ARTT tout au long de la vie afin d'accroître la vie hors travail ; et
- la présente recherche ARUC (l'Alliance de recherche université-communauté) - TÉLUQ (l'université à distance de l'UQAM) sur la gestion des âges et les temps sociaux tout au long de la vie (aspirations, contraintes, etc.) permettra d'approfondir la question.

JOURNÉE D'ÉCONOMIE APPLIQUÉE ASDEQ-CIRPÉE-GREEN

Depuis quelques années, dans le but de faire connaître davantage les programmes d'enseignement, les activités de recherche et le travail des étudiants gradués du département d'économique de l'Université Laval, une « Journée d'économie appliquée ASDEQ-CIRPÉE-GREEN » est organisée par le Centre Interuniversitaire sur le Risque, les Politiques Économiques et l'Emploi (CIRPÉE) et le Groupe de recherche en économie de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles (GREEN), en collaboration avec l'ASDEQ-Vieille Capitale .

Cette année, la Journée s'est tenue le 13 février à l'Université Laval. Au programme, il y avait six présentations d'étudiants de maîtrise et de doctorat du Département d'économique de l'Université Laval, et une présentation faite par un économiste du ministère des Finances du Québec. Les sujets présentés touchaient à l'économie du développement, la fiscalité, la macroéconomie et l'économétrie, à savoir :

- « Effet sur le bien-être de la réforme fiscale de 2008 au Québec » <http://www.green.ecn.ulaval.ca/ASDEQ-GREEN-CIRPEE13fev09/PresentationNicholasJames-Clavet.pdf>, par Nicholas-James Clavet, étudiant à la maîtrise et récipiendaire des Bourses d'excellence CIRPÉE-Laval 2008-2009 ;

ASDEQ

C.P. 6128,
succ. Centre-Ville
Montréal (Québec)
H3C 3J7
Téléphone :
514.342.7537
Télécopieur :
514.342.3967
Courriel :
national@asdeq.org
Internet :
www.asdeq.org

- « Manipulations stratégiques des transferts sociaux au Mexique entre 1997 et 2000: Une analyse de Durée » <http://www.green.ecn.ulaval.ca/ASDEQ-GREEN-CIRPEE13fev09/PresentationYoucefMsaïd.pdf>, par Youcef MSaïd, étudiant à la maîtrise et récipiendaire des Bourses d'excellence CIRPÉE-Laval 2008 ;
- « Modélisation de la concurrence imparfaite dans un modèle d'équilibre spatial : Application au secteur laitier canadien » <http://www.green.ecn.ulaval.ca/ASDEQ-GREEN-CIRPEE13fev09/PresentationAbdessaïemAbbassi.ppt>, par Abdessaïem Abbassi, étudiant au doctorat en économie agricole ;
- « Téléphones cellulaires, coordination des marchés et fossé technologique » <http://www.green.ecn.ulaval.ca/ASDEQ-GREEN-CIRPEE13fev09/PresentationFrancisAndrianarison.pdf>, par Francis Andrianarison, étudiant au doctorat et récipiendaire des Bourses d'excellence CIRPÉE-Laval 2008-2009 ;
- « Le choc technologique dans un modèle dynamique de petite économie ouverte: une approche bayésienne pour le cas canadien » <http://www.green.ecn.ulaval.ca/ASDEQ-GREEN-CIRPEE13fev09/PresentationHeleneDesgagnes.pdf>, par Hélène Desgagnés, étudiante à la maîtrise (helene.desgagnes.1@ulaval.ca) et récipiendaire des Bourses d'excellence CIRPÉE-Laval 2008-2009 ; et
- « Estimation des anticipations subjectives du revenu: une comparaison de l'approche paramétrique et nonparamétrique » <http://www.green.ecn.ulaval.ca/ASDEQ-GREEN-CIRPEE13fev09/PresentationFrancisAndrianarison.pdf>, par Jean-Pascal Lessard, étudiant à la maîtrise, récipiendaire des Bourses d'excellence CIRPÉE-Laval 2009, et représentant des étudiants auprès de l'ASDEQ-Vieille capitale.

Pour clore la Journée, Jean-Damascène Habarurema, économiste à la direction de l'économie internationale et des marchés financiers au ministère des Finances du Québec, a présenté « Les effets de la mondialisation sur les cycles économiques des pays riches et ceux des pays en développement » <http://www.green.ecn.ulaval.ca/ASDEQ-GREEN-CIRPEE13fev09/Présentation%20Jean-Damascène%20Habarurema.ppt#1>.

À l'aide de graphiques, tableaux et bases de données utilisés pour la compréhension de ces défis, les étudiants ont présenté le résultat de nombreux mois de travail d'analyse devant un auditoire de plus de 100 personnes, dont 24 membres de l'ASDEQ. Les professeurs ainsi que leurs directeurs de recherche étaient aussi sur place pour apprécier la performance de cette relève.

RAPPEL DU PROGRAMME DU CONGRÈS 2009 DE L'ASDEQ

Voici le programme du Congrès 2009 devant se tenir à Montréal les 6, 7 et 8 mai 2009 sur le thème « Les grandes villes : locomotives du développement économique ». Cette année, le Congrès se tiendra sous la présidence d'honneur de Marcel Côté, fondateur associé de SECOR, avec la collaboration à titre de responsable du comité de programme de Claude Séguin, vice-président principal Finances et investissements stratégiques du groupe CGI. Plusieurs conférenciers prestigieux sont au programme de ce congrès, dont (1) Robert E. Lucas, lauréat du Prix Nobel d'économie (1995), une première dans les annales de l'ASDEQ, (2) Gérald Tremblay, maire de Montréal, (3) Richard Florida, fondateur du groupe Creative Class, et (4) Roger Martin, doyen du Rotman School of Management (Université de Toronto), et bien d'autres conférenciers renommés.

ASDEQ

C.P. 6128,
succ. Centre-Ville
Montréal (Québec)
H3C 3J7
Téléphone :
514.342.7537
Télécopieur :
514.342.3967
Courriel :
national@asdeq.org

Mercredi 6 mai

Un atelier de formation (optionnel) sur les « l'importance des grandes villes dans l'économie et la précarité de leur santé financière » sera animé par Mario Lefebvre, directeur du Centre des études municipales au Conference Board du Canada. Dans un 1er volet, cet atelier de formation présentera les grandes lignes de quelques travaux du Conference Board portant sur l'apport des grandes villes à l'économie canadienne et leur capacité d'attirer la main-d'œuvre nécessaire pour assurer leur prospérité à long terme. Le 2e volet analysera les résultats de différentes études globales portant sur l'ensemble des villes canadiennes et québécoises, ainsi que d'autres traitant de la situation de certaines villes prises individuellement, lesquelles études démontrent que la santé financière de nos villes est des plus précaire. Finalement, le 3e volet se penchera sur le problème des finances municipales et celui des infrastructures qui représentent des défis importants pour les grandes villes. L'inscription à cet atelier pré-congrès est exceptionnellement gratuite pour les personnes inscrites au congrès avant le 31 mars.

Jeudi 7 mai

Conférence d'ouverture

Le professeur Robert E. Lucas, lauréat du Prix Nobel d'économie (1995), abordera « les grandes villes et la croissance économique ».

Panel / débat n° 1

Marcos Bonturi, Chef, Division de la compétitivité régionale et de la gouvernance, OCDE, et Pierre Desrochers, Département de géographie, Université de Toronto, essaieront de répondre à « Qu'est-ce qui fait une grande ville ? Y a-t-il une recette ? »

Atelier 1

Laurent Davezies, Institut d'urbanisme de Paris, Université Paris Val de Marne, Serge Coulombe, Département de science économique, Université d'Ottawa, et Marc Urbain Proulx, Département des sciences économiques et administratives, Université du Québec à Chicoutimi, échangeront sur « La grande ville a-t-elle besoin de régions dynamiques ? »

Atelier 2

Marcel Boyer, Institut économique de Montréal, Daniel Gill, Université de Montréal, et Richard Shearmur, INRS Urbanisation, Culture et Société, nous entretiendront sur « Une ville qui «fonctionne» bien: qu'est-ce que c'est ? »

Déjeuner causerie 1

Le conférencier invité sera Richard Florida, professeur et directeur du Martin Prosperity Institute, qui fait partie de la Rotman School of Management de l'Université de Toronto. Il a créé une société de conseil, The Creative Class Group, qui aide les villes et les collectivités territoriales d'Amérique du Nord à renforcer leur attractivité.

Atelier 3

François Vaillancourt, Département de sciences économiques, Université de Montréal, Christian Dufour, ENAP, et Jack Jedwab, Association des études canadiennes, élaboreront sur « le défi linguistique et culturel de Montréal ».

Atelier 4

Thomas J. Courchesne, Département d'économie, Université Queen's, Brian Girard, sous-ministre adjoint aux

politiques économiques et fiscales, Finances Québec, et Bruno Desautels, Associé fiscalité, KPMG, essaieront de répondre à la question suivante : « La fiscalité constitue-t-elle un avantage comparatif pour Montréal ? »

Panel / débat n° 2

Alain Dubuc, Chroniqueur, La Presse, Charles Lapointe, Président-directeur général, Tourisme Montréal, et un autre conférencier exposeront leurs vues sur « Le « bon » et le « moins bon » de Montréal ».

Assemblée générale de l'ASDEQ

Dîner avec Gérald Tremblay, Maire de Montréal, comme conférencier invité.

Vendredi 8 mai

À la troisième session, Roger Martin, Doyen, Rotman School of Management, Université de Toronto, élaborera sur « Les ingrédients stratégiques d'une grande ville dynamique ».

Atelier 5

Hubert Duault, Directeur général, Paris Développement, James Brox, Université de Waterloo, et Saïd Mirza, Université McGill, traiteront de « La crise des infrastructures des villes ».

Atelier 6

Mathieu Laberge, Cirano, Robert Lacroix, Université de Montréal, et Fernand Martin, Université de Montréal, exprimeront leurs points de vue sur « L'éducation et le futur de Montréal ».

Panel / débat n° 3

Robert Brown, Président, CAE, Jeffrey Orr, Président et chef de la direction, Corporation Financière Power, et Jacques Lamarre, Président et chef de la direction, SNC-Lavalin, feront part de leurs vues sur « Montréal est-elle une ville intéressante pour y développer une entreprise ? ».

Déjeuner causerie 2

Le conférencier sera Marcel Côté, Président du congrès 2009, qui, tout en faisant une synthèse du Congrès, élaborera sur « Un nouvel agenda pour Montréal ».

Clôture du congrès

2E SONDAGE ASDEQ - LÉGER MARKETING

- Lors du deuxième sondage ASDEQ-Léger Marketing, réalisé par l'Internet du 17 au 24 février 2009, une très grande majorité des membres de l'ASDEQ, soit 82 %, considèrent que la situation économique du Québec devrait continuer à se détériorer au cours du prochain trimestre <http://www.asdeq.org/pdf/accueil/Communique-ASDEQ-Leger-mars2009.pdf>. En novembre dernier, ils n'étaient que 75% à craindre un déclin de la situation économique pour le trimestre à venir, ce qui laisse supposer que la succession de mauvaises nouvelles économiques des derniers mois aurait accentué le pessimisme des économistes. Pour voir et entendre l'entrevue que Jean-Pierre Aubry, président du Comité des politiques publiques (CPP) de l'ASDEQ, a accordée à ce sujet, cliquez sur le lien suivant : http://argent.canoe.com/cgi-bin/player/video.cgi?file=20090303-183236&link_nouvelle=&link_archive=/chroniques/entrevues/&type_archive=Entrevues&alt.

- Relativement au plan de relance de l'économie présenté à la fin janvier par le gouvernement Harper, deux répondants sur trois (63%) jugent que les mesures annoncées sont « d'un ordre de grandeur approprié », alors que la moitié (51%) des membres se montrent critiques quant à la façon dont ces sommes seront réparties entre allègements fiscaux, aide aux travailleurs, soutien à l'industrie de la construction résidentielle, infrastructures publiques et aide aux entreprises. Les deux tiers de ce dernier groupe auraient préféré que le gouvernement fédéral alloue une plus grande proportion du stimulus de 40 milliards de dollars soit aux dépenses en infrastructure ou soit pour l'aide directe aux travailleurs qui perdront leur emploi ou soit pour ces deux postes de dépenses.
- « Les économistes auraient souhaité que le Gouvernement Harper laisse tomber les allègements fiscaux au profit d'investissements plus importants en matière d'infrastructures et de formation de la main d'œuvre », note Jean-Marc Léger, économiste et président de Léger Marketing. « De fait, les économistes sont préoccupés quant à la capacité des gouvernements de pouvoir retourner à l'équilibre budgétaire, ce qui explique peut-être leur réserve à l'égard des allègements fiscaux qui sont, sur le plan politique, difficile à éliminer », a poursuivi le sondeur.
- Le sondage établit en effet que 69% des économistes s'inquiètent de la capacité des gouvernements (pas seulement canadien) ayant adopté des plans de relance musclés de pouvoir retrouver l'équilibre budgétaire. Par ailleurs, 39% se disent préoccupés par la possibilité que la récession mondiale enclenche à moyen terme une période de déflation due à la faiblesse de l'économie, et 34% redoutent une hausse significative de l'inflation à moyen ou long terme comme conséquence de la forte hausse de la dette gouvernementale et de l'injection massive de liquidités par les banques centrales.
- Sur le dossier d'un organisme unique pancanadien de réglementation des valeurs mobilières, préconisé par le gouvernement fédéral mais ayant essuyé l'opposition de certaines provinces dont le Québec, les économistes québécois se montrent assez divisés. Ils y sont favorables dans une proportion de 44%, tandis que 39% s'y opposent et que 17% se gardent d'exprimer une opinion.
- Les économistes sont aussi partagés sur la question de l'autonomie financière des municipalités et de leur capacité à entretenir les infrastructures municipales, dont l'état général inquiète. Si 44% des économistes croient que les municipalités devraient avoir accès à une plus grande partie de l'assiette fiscale afin de s'attaquer à la source de ce problème, 48% préfèrent que les gouvernements fédéral et provinciaux conservent leur mainmise sur les municipalités et continuent de pourvoir au financement des programmes de rénovation des infrastructures municipales par le biais de subventions incluses à leurs budgets respectifs.
- La série de sondages, que l'ASDEQ et Léger Marketing ont entrepris de réaliser à chaque trimestre, visent à présenter le point de vue des économistes québécois sur la situation économique du Québec ainsi que sur différentes questions liées à l'actualité économique.

MIEUX RÉGLEMENTER LE SYSTÈME FINANCIER CANADIEN

Argumentaire sur la création d'une commission unique des valeurs mobilières

La présente crise financière a soulevé de nombreuses questions sur la réglementation de la surveillance du secteur financier, non seulement au Canada mais aussi dans l'ensemble des pays industrialisés. Au Canada, il y a présentement une période de réflexion au chapitre de la centralisation de la réglementation et de la surveillance du secteur financier afin de mieux encadrer un secteur qui est de plus en plus complexe, très ouvert sur le monde et sujet à une très forte concurrence internationale. Dans son dernier plan budgétaire, le gouvernement fédéral a annoncé son intention de mettre rapidement en place un organisme national de réglementation des valeurs mobilières, avec la collaboration de provinces intéressées et malgré la désapprobation de certaines provinces, dont le Québec qui y voit une intrusion dans un domaine de juridiction provinciale.

C'est pourquoi, le 5 mars, l'ASDEQ-Outaouais organisait un « 507 » sur ce sujet d'actualités pour que des conférenciers viennent faire la lumière sur les arguments pour et contre un tel changement. Les conférenciers invités furent Marcel Boyer, Titulaire de la Chaire Bell Canada en économie industrielle au Département de sciences économiques de l'Université de Montréal, vice-président et économiste en chef de l'Institut économique de Montréal, et fellow du C.D. Howe Institute, du CIRANO, du CIREQ et de la World Academy of Productivity Science, et Jean-Marc Suret, Professeur titulaire à l'école de comptabilité de l'Université Laval et fellow du CIRANO. Cependant, les conférenciers n'ont pas abordé la question constitutionnelle.

M. Boyer a offert ses réflexions sur la crise économique actuelle, qui, selon lui, est plutôt une crise de confiance. Diverses innovations financières ont permis aux institutions et aux entreprises de détenir des titres, papier commercial adossé à des actifs (PCAA) et autres, habituellement très liquides, comme substituts rentables aux dépôts bancaires traditionnels. Lorsque certains de ces titres, adossés à des prêts hypothécaires à haut risque, sont devenus non liquides, une méfiance contagieuse s'est développée, entraînant une dévaluation d'actifs, elle-même exacerbée par des règles trop rigides de valorisation aux prix du marché (« mark-to-market »). C'est comme si une partie importante de la masse monétaire s'était volatilisée, et avait provoqué une crise de liquidité, une course vers les encaisses et une augmentation des risques de contrepartie. Malgré une intervention musclée des banques centrales, la perte de confiance et la peur de la faillite se sont généralisées - les banques ont cherché à renflouer leurs réserves et à augmenter leurs capitaux propres, rendant plus difficiles les conditions de crédit. Parallèlement, trop de médias et de gouvernements sont devenus alarmistes en nourrissant la perte de confiance, accélérant et amplifiant la crise. La confiance demeure le plus important, mais le plus fragile, capital social dans une économie, où nourrir la confiance est bien plus difficile qu'alimenter les peurs, rationnelles ou non. Ainsi, sans nier les difficultés, il faut les rapporter dans le bon contexte et sans exagération afin d'éviter qu'un déficit de 50G \$ en devienne un de 100G \$ à cause des médias et/ou gouvernements alarmistes. Contrairement au discours des médias et des politiciens, le Canada n'est pas officiellement en récession - le PIB réel a poursuivi sa

croissance au 3e trimestre de 2008. Quant à l'ensemble des gouvernements, leurs plans de relance, trop souvent mal conçus sous les pressions sociales et politiques, pourraient devenir un véritable accélérateur de la crise économique en contribuant à la perte de confiance à court et à long termes. Les innovations financières ne sont donc pas nécessairement une cause de la crise, c'est plutôt la motivation de bien gérer les risques qui est disparue. Quant aux bonis qui sont basés sur les revenus, M. Boyer considère qu'il faudrait aussi prendre en compte les risques, qui sont créés par la volatilité. Les innovations financières ont créé de nouveaux moyens de gestion du risque, mais l'impact sur les incitations a été oublié.

Relativement à la réglementation du commerce des valeurs mobilières et des activités connexes, qui relève au Canada de 13 organismes provinciaux et territoriaux distincts, un processus de reconnaissance mutuelle, appelé « régime de passeport », a été mis en branle. En vertu de ce régime, une entreprise canadienne, même si elle exerce des activités dans plusieurs provinces, n'est réglementée que par une « autorité principale », et les 13 organismes de réglementation cherchent à harmoniser leurs réglementations respectives. En créant une commission nationale unique, on pourrait garantir une harmonisation sans faille essentielle aux entreprises de taille plus importante, avec une présence régionale significative, assurant ainsi la sensibilité nécessaire aux besoins particuliers des entreprises des régions canadiennes. Selon M. Boyer, la solution serait une commission nationale unique avec une forte présence régionale, permettant de résoudre avantageusement l'équation complexe de la réglementation des valeurs mobilières au Canada. La décentralisation vers des bureaux non-exclusifs, mais capables d'influencer pour le mieux une commission nationale unique, permettrait de favoriser l'innovation et l'efficacité en matière de réglementation des marchés financiers tout en assurant la reconnaissance mutuelle de facto des sensibilités et particularités régionales.

La présentation de Jean-Marc Suret portait sur la « Commission unique des valeurs mobilières: Analyse des principaux arguments » <http://www.asdeq.org/activites/ppt/JMS-Commission-unique.ppt>. M. Suret a énuméré les

principaux arguments avancés pour appuyer une telle Commission unique :

- la réglementation du secteur financier au Canada, qui est le seul pays à commissions multiples, est présentement trop complexe, et est préjudiciable au bon fonctionnement du marché, ce qui désavantagerait le Canada en augmentant les coûts d'émission et de conformité, et nuirait à la compétitivité du marché canadien ;
- la globalisation des marchés plaiderait en faveur d'une commission unique, qui pourrait faire face aux problèmes comptables et financiers de type Enron et Madoff, et la multiplication de ces problèmes plaiderait en faveur d'une réglementation centralisée pour une meilleure application (« enforcement ») ; et
- une réglementation basée sur les principes serait préférable.

En plus de la dimension réglementaire, le dynamisme d'un marché boursier dépend de bien d'autres facteurs, tels que les mécanismes et coûts de transaction, et de la qualité de ce marché, qui est très décentralisé au Canada. Le marché canadien des valeurs mobilières se distingue des autres marchés développés par : la présence de très nombreuses entreprises de faible capitalisation et de très nombreuses nouvelles entreprises ; et par une importante mortalité des sociétés inscrites. Quatre provinces monopolisent la quasi-totalité des émissions, des sociétés inscrites en bourse, de la population, et de l'activité économique au Canada. La très grande majorité des émetteurs s'adresse donc à une ou deux commissions de valeurs, et non pas à treize commissions. À l'exception des entreprises familiales, toutes les grandes entreprises canadiennes sont listées aux États-Unis, et il y a de plus en plus un glissement significatif des transactions vers les États-Unis. En effet, le marché canadien perd progressivement son rôle de marché dominant pour les titres canadiens à valeur de transaction élevée. Il semble inéluctable que la Bourse canadienne devienne progressivement une bourse d'entreprises de taille moyenne et petite, suivant les normes internationales. La révision de la structure réglementaire actuelle n'est vraisemblablement pas un élément central de cette situation.

M. Suret a conclu que quatre éléments découlent de son analyse :

- les principaux éléments avancés pour justifier l'urgence de centraliser les commissions des valeurs mobilières au Canada résistent mal à l'analyse et sont parfois contredits par la recherche ou par les experts ;
- le défi majeur auquel semble confronté le marché canadien ne semble ni être perçu comme tel, ni être traité, à savoir le glissement des entreprises et des transactions vers les États-Unis ;
- il semble essentiel de reconnaître et préserver les caractéristiques particulières du marché actuel, largement ouvert aux sociétés en croissance et de petite taille, très décentralisé et apparemment très favorable aux émetteurs ; et.
- relativement à une réglementation basée sur les principes, il y a la nécessité d'impliquer des sponsors, étant donné que le système de sponsoring des émetteurs semble mal fonctionner actuellement. À remarquer que sur les marchés à « principes », plus de 50% des entreprises canadiennes, qui entrent en Bourse actuellement, ne le pourraient plus.

NOUVEAUX MEMBRES DE L'ASDEQ

Nous souhaitons la bienvenue aux nombreux nouveaux membres qui se sont joints à l'Association depuis la fin de janvier 2009.

Montréal

Simon Prévost
 Olivier Furness
 François Dupuis
 Pauline Dupuis
 Pierre Martin
 Myriam Moisan
 Julie Sengsay
 Éric Préville
 Maurice Jannard
 Véronique Luciani
 Gabriel Laroché

Outaouais

Karim Moussaly

Québec

Maryse Champagne

Vincent Auclair

Nathan Weatherdon

Samuel Vaillancourt

Anne-René Dussault

Rémi Morin-Chassé

Jeddy Mohamed

Wendy Rousseau-Severe

Thomas Bégin

Geneviève Rodrigue

Émilie Comtois-Rousseau

Mama Fame Diakhoupoo

Mario Lapointe

Sébastien Dostie

Mathieu Marcoux

Anne-Renée Dussault

Mahmoud El Tanekhy

Hugo Johnston-Laberge

Rémy Douville-Arcand

Julie Marchand

Michel Voisard

Pierre Cauchon

André Bedwell A

Anne-Marie Ferland

Yves Francis Odia Ndong

Si vous désirez contacter ces nouveaux membres, vous pouvez obtenir leurs coordonnées sur le site internet de l'ASDEQ : <http://www.asdeq.org/bottin/membres.asp>.